

MADAGASCAR

Revue de Presse août 2008

Réalisé par JC MICHALET

POLITIQUE INTÉRIEURE

Poursuite de l'examen des litiges électoraux des communales du 13 décembre 2007 : en ce début de mois, pas moins de 25 jugements rendus par les tribunaux administratifs dans le cadre des communales du 13 décembre 2007 avaient été cassés par le Conseil d'Etat depuis le début des audiences, le 28 mai. 19 maires élus sous la bannière du parti au pouvoir avaient été destitués par la Cour Suprême. Le nombre de décisions rendues par le Conseil d'Etat en ce début de mois était de 179. Parmi les 179 décisions, 29 ont fait l'objet de cassation et annulent tout ou partie des décisions des tribunaux administratifs. Le TIM aurait perdu 16 communes, tout en arrivant à mettre en place 6 nouveaux maires. La reprise des audiences en fin de mois a permis d'examiner 14 nouvelles requêtes, cassant 10 jugements. 5 maires TIM et un indépendant termineront leur mandat avant terme. Il resterait encore une ou deux séances pour boucler les opérations.

Plus d'un pensent à la remise en cause de l'élection de certains sénateurs car ces maires déchus ont siégé au sein du collège des grands électeurs lors des dernières sénatoriales. Les textes gardent cependant le silence sur cette remise en cause, et d'autre part, seuls sont autorisés à saisir la HCC les chefs d'Institution et le président de la République. Quel que soit le nombre des maires TIM destitués par le Conseil d'Etat, la remis en cause de l'élection des 22 sénateurs est très improbable, les chefs d'Institution étant tous membres du parti présidentiel.

7 régions pilotes seront bénéficiaires d'encadrements et d'appuis pour le développement pendant un an. 4 de ces régions se trouvent dans l'ex-province d'Antananarivo. Conscient de l'inégalité que va provoquer l'appui particulier apporté à ces régions, le chef de l'Etat ne s'inquiète pas outre mesure : « *Le développement à plusieurs vitesses a toujours existé tout comme la mise en place des systèmes pilotes afin de servir de modèles aux autres* », a-t-il rappelé. Jean Eric Rakotoarisoa, universitaire et membre du SEFAFI, met l'accent sur les mesures d'accompagnement. « *Il ne devrait pas y avoir de problème si l'initiative vise à tester un système avant sa généralisation. Il ne faut cependant pas que cela dure au risque de créer un problème de régionalisation* », analyse-t-il. Le président a précisé la possibilité donnée aux chefs des régions pilotes de modifier leur organigramme. « *Ils peuvent élaborer directement leur programme de développement en discutant avec les autres responsables locaux* », a avancé le chef de l'Etat. « *Les autorités martèlent que nous sommes dans un Etat de droit. Une nouvelle loi devrait être adoptée pour qu'il y ait cohérence entre le texte et la réalité* », soutient Jean Eric Rakotoarisoa. Le chef de l'Etat a précisé que le projet de mise en place de 7 régions pilotes n'inclue pas l'élection de l'exécutif régional. La période transitoire restera donc en vigueur, probablement au-delà des délais déterminés par les textes.

Toilettage de la loi électorale : l'opposition veut s'associer à la révision. Le rapprochement entre le FFKM et la Coalition de la société civile intéresse la Plate-forme de l'opposition. Elle veut en profiter pour remettre en chantier la révision du Code électoral. Ses émissaires ont contacté des responsables au sein du CNOE/KMF, membre de la Coalition, et de l'Eglise, pour transmettre leurs desiderata.

Affaire David Rajaon : le ministère public a déposé son mémoire en défense. 3 mois après le pourvoi en cassation du ministère public contre l'arrêt de la Cour Criminelle d'Antananarivo qui a relaxé - au bénéfice du doute - David Rajaon, l'affaire n'est toujours pas enrôlée au niveau de la Cour suprême. Toutefois, le ministère public a déjà déposé son mémoire en défense au travers duquel il expose ses moyens de cassation, qui portent

notamment sur des questions de procédure. Du côté de la défense de l'ex-DG du FID, on attend la suite de la procédure. Les avocats de David Rajaon ne sont pas tenus de répondre au ministère public. La défense peut se contenter de faire des observations lors de l'audience. L'affaire des 6,2 milliards Ar détournés du FID – au même titre que celle des 12 milliards Ar de la Banque centrale de Manakara – sont remis sur le tapis par Albert Zafy. Dans une « *lettre ouverte à Monsieur Marc Ravalomanana* », l'ancien président de la République souligne que « *les inculpés dans les affaires du FID et de la Banque centrale de Manakara n'ont fait qu'exécuter des ordres* ». Il demande au destinataire de la lettre ouverte, à « *faire cesser les poursuites et les emprisonnements* ».

L'affaire de la disparition de 6 millions de dollars à la Banque centrale de Manakara refait surface : un document anonyme circule dans les médias. Il affirme : « *un réseau de bénéficiaires s'est formé, lequel est constitué par des responsables politiques, des opérateurs économiques et sociaux, des magistrats et même des religieux* ». Et de citer entre autres, des opérateurs économiques qui sont déjà en détention préventive. Quant aux autres personnes qui seraient impliquées, elles semblent bénéficier de « *l'inertie* » des autorités. Les auteurs du document anonyme constatent qu'« *à Madagascar, voler ou détourner des milliards d'Ariary ne constitue pas un crime, même pas un délit* ». Le document accusateur a été adressé au président de la République, à la ministre de la Justice, au DG du Bianco, ainsi qu'à la presse étrangère.

[Rappel : la presse faisait état fin août 2007 de la disparition de 6 millions de dollars à la Banque centrale de Manakara. Cette information avait été révélée par Marc Ravalomanana au directeur du département Afrique du FMI. Le président malgache avait estimé que le FMI devait connaître cette information dans le cadre de sa relation de confiance avec cette Institution et avait précisé que 3 personnes, dont le directeur d'agence, en fuite à l'étranger, étaient impliquées dans ce détournement. Un mandat d'arrêt international a été lancé et Marc Ravalomanana a sollicité la collaboration des pays étrangers dans la recherche des coupables. Deux ans après, le casse du siècle reste impuni en dépit des rapports d'audit de la Banque centrale, des enquêtes de la Police judiciaire et des poursuites ordonnées par la Justice]

Pety Rakotoniaina a fait l'objet d'un transfert de la prison d'Antanimora à la maison de force de Tsiafahy après une hospitalisation consécutive à sa grève de la faim. L'ancien enfant terrible de la capitale Betsileo rejoint ainsi son compagnon d'arme lors de la crise 2002, le général Randrianafidisoa dit Fidy, l'ancien député Voninahitsy Jean Eugène et leur frère ennemi, le colonel Coutiti Assolant, ainsi que le général Randrianafidisoa et le colonel Balbine. Les responsables n'ont pas dévoilé le motif de ce transfert dans le lieu de détention le plus sûr de l'Ile. Ses proches ainsi que les dirigeants du parti *Tambatra* ont vivement condamné ce transfert ainsi que cet acharnement à l'encontre de l'ancien PDS de la province de Fianarantsoa. En effet, le décret portant organisation générale de l'administration pénitentiaire ne prévoit pas qu'un prévenu soit incarcéré dans une maison de force, « *réservées aux condamnés aux peines criminelles à perpétuité ou à mort ; aux condamnés à la relégation ; aux condamnés reconnus dangereux* ». Ils envisagent de saisir les organismes de défense des droits de l'Homme ainsi que la communauté internationale. Ce transfert provoque des vives polémiques, compte tenu de l'état de santé supposé du détenu et des conditions carcérales déplorables de cet établissement. Selon *La Vérité*, suite à ce transfert, Pety aurait à nouveau été hospitalisé dans un établissement de la Capitale.

[Rappel : impliqué dans l'affaire de coup de force dans la base aéronavale d'Ivato du 17 novembre 2006, Pety a été condamné à une peine d'emprisonnement de 10 ans, à laquelle j'ajoute une condamnation à 5 ans de prison pour vol de véhicules administratifs]

Atteinte à la sûreté de l'État : Emmanuel Razafindrazaka dit Bôlô incarcéré à la maison de force de Tsiafahy. Le contrôleur général de la police a été placé sous mandat de dépôt avec un colonel de la gendarmerie, un colonel et un sergent de l'armée. 8 autres personnes ont été incarcérées à Antanimora. Une délégation judiciaire a été ordonnée à l'encontre d'un colonel de l'armée qui n'a pas comparu à l'audience. 13 personnes sont ainsi poursuivies dans cette affaire d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Deux civils, un entrepreneur et un exploitant

forestier ainsi qu'un opérateur économique, sont inculpés du financement des infractions. Bôlô est en résidence surveillée depuis mars 2008. Une autre affaire d'envergure concernant toujours la bande à Bôlô devrait faire prochainement l'objet d'un autre déferrement.

[Rappel : en octobre 2007, une équipe installe sur le bout de piste de l'aéroport d'Ivato des armements lourds. Elle a pris pour cible l'avion présidentiel dont l'atterrissage est annoncé. L'opération tourne court lorsque l'équipage, avisé à temps par des agents de renseignements, prend l'option d'atterrir à Mahajanga. Un mois plus tard, le réseau échoue dans sa tentative de vol d'armes dans une caserne. Du coup, le dossier prend de l'ampleur, le nombre des interpellés monte en flèche]

L'association Tambatra, fondée par Pety Rakotoniaina, ne pourra pas tenir son Conseil national à Ambositra : les autorités lui ont refusé l'autorisation au dernier moment. Les services de la région réfutent tout calcul politique dans la motivation de cette décision, soutenant qu'ils n'ont pas la capacité d'assurer la sécurité de la manifestation à la date annoncée ; ils suggèrent un report aux organisateurs. *Tambatra* met en doute cette version officielle. C'est la deuxième fois que le mouvement *Tambatra* se voit refuser une demande d'autorisation pour la tenue de son Conseil national. Lors de la première tentative, le 27 juin à Fianarantsoa, le ministère de l'Intérieur avait interdit toute manifestation politique en invoquant la proximité avec la célébration de la fête nationale du 26 juin. Le CRN a dû lui aussi renoncer à un meeting dans la province de Toliary le 25 juillet.

Après une 1^{ère} interdiction, l'opposition parvient à organiser un meeting à Antananarivo et cherche à amplifier la mobilisation : les opposants ont tenté d'organiser une conférence publique dans la Capitale, plus de deux ans et demi après leur action sur la place du 13-Mai, le 17 décembre 2005. L'objectif était notamment de débattre avec la population de l'usage du malgache comme langue d'enseignement, sujet fort controversé et qui n'a donné lieu, selon elle, à aucun débat public, et de la sécurité intérieure.

Une quinzaine de formations, membres de l'« *association des opposants alliés* », étaient signataires de la demande de salle adressée à la mairie. Le préfet de police a justifié son refus d'autorisation par des raisons relatives au non respect des procédures administratives. Il a rappelé par ailleurs que « *toute réunion ou manifestation publique qui incite les gens à la révolte est interdite* ». Marc Ravalomanana s'est montré très critique envers cette initiative de l'opposition : « *Donnons-nous d'abord la chance d'appliquer la réforme avant d'émettre des critiques. Au moment où je discute en Chine pour équiper les écoles d'ordinateurs, certains essayent de discréditer les changements annoncés* ».

Les organisateurs du rendez-vous manqué dans la Capitale sont parvenus à organiser une nouvelle rencontre. Le préfet de police a donné in extremis son feu vert moyennant certaines mesures de prévention des débordements. L'ordre du jour de cette réunion était axé sur « *la sensibilisation et la conscientisation de la population de la capitale sur les difficultés vécues au quotidien, engendré par la cherté de la vie et l'inexistence de la démocratie* ». Les *Nouvelles* notent cependant que la « *guerre froide de leadership* » persiste entre les chefs de l'opposition et qu'ils sont toujours dans l'incapacité de proposer des solutions alternatives aux maux dont souffre le pays. L'opposition se doit d'être crédible vis-à-vis des bailleurs de fonds qui soutiennent le régime.

Les opposants affirment ne vouloir procéder qu'à sa sensibilisation de la population, n'étant pas « *habilités à lancer un appel pour un coup d'Etat* ». Pour le parti présidentiel, les politiciens ont le devoir d'éduquer les citoyens. Sinon, le pays finira dans la même situation que certains pays d'Afrique. « *Les opposants devront manifester leur opposition en respectant le statut de la République* », ajoute-t-il.

L'opposition veut donner une dimension nationale à sa mobilisation, les appels à manifester se multiplient dans les provinces.

Agitation politique : grenades lacrymogènes à Toamasina et à Antsiranana, 14 arrestations. Des manifestations parallèles de l'opposition en province, annoncées quelques jours plus tôt, ont débouché sur des affrontements. Douze étudiants ont été arrêtés près du campus de l'université de Toamasina. Le responsable local du CEN a été arrêté pour manifestation sans

autorisation. Le président du parti fédéraliste de Madagascar, Henri Lecacheur, accompagné du pasteur Edouard Tsarahame, l'un des dirigeants de l'association des natifs des cinq provinces, a tenu meeting à Antananarivo. Les forces de l'ordre l'ont emmené à la gendarmerie pour enquête. A Toliara et à Fianarantsoa le rassemblement s'est déroulé dans le calme. « *La journée a été globalement positive* », s'est réjoui le professeur Albert Zafy, ancien chef de l'Etat et président du CRN. L'ancien président confirme que les manifestations vont se poursuivre.

Pour l'éditorialiste des *Nouvelles*, les menées actuelles de l'opposition ne visent ni plus ni moins qu'à la destitution des dirigeants en place (en faisant fi de la réglementation qui exige des demandes d'autorisation pour manifester), alors que la population attend plutôt des solutions concrètes sinon immédiates aux problèmes qu'elle endure.

Le maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina, élu il y a 7 mois contre le candidat du pouvoir, se considère victime d'attaques en règle de l'Exécutif. La tension monte entre la commune et le pouvoir qui n'a pas accepté la victoire de ce jeune chef d'entreprise très médiatique dont l'ascension politique inquiète au plus haut niveau.

L'objet principal du litige porte sur la demande de remboursement par l'agent comptable du Trésor de la somme de 878 millions Ar correspondant aux dettes cumulées de la commune depuis 28 ans. Aucune échéance n'avait été réglée depuis 1994. Déduit du fonds libre de la commune, un tel montant remet en cause tous les grands projets de développement de la Capitale. Une partie de ces dettes proviendrait de prêts de la Banque mondiale, dettes effacées en 1999 et 2006, après atteinte par Madagascar des « *points d'achèvement* ».

Le maire réplique en dénonçant des malversations dans la gestion de son prédécesseur, désigné alors par le pouvoir. L'équipe municipale publie les résultats de l'audit sur la gestion de la commune réalisé par l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) et évoque des « *travaux fictifs, des surfacturations ou encore un non suivi des règles de passation de marché, sans parler des dépenses hors budget* » conduisant au gonflement des dettes municipales. L'équipe d'Andry Rajoelina dénonce ce qu'il considère comme une tentative d'élimination politique du premier magistrat de la ville

Le parti présidentiel ramène le dossier sur le terrain politique. Il laisse entendre l'existence d'une entente entre le maire de la capitale et l'opposition. « *La Commune laisse l'opposition s'exprimer à Antananarivo contre le régime en place. Elle entre ensuite en scène, quelques jours plus tard, pour se plaindre d'une velléité gouvernementale visant à l'étrangler* », a-t-il fait valoir. A l'entendre, la réunion des opposants dans la Capitale et la tenue de la conférence de presse de l'équipe de la Mairie à quelques jours d'intervalle ne sont pas une simple coïncidence. Il y voit une stratégie de tirs croisés contre le régime. La mairie fait valoir que l'autorisation de manifester a été donnée également par la préfecture de police, décisionnaire en dernier ressort. Pour *La Tribune*, il est clair maintenant que la guerre de Tanà aura bel et bien lieu.

Le gouvernement fait machine arrière : contre toute attente, et suite au bras de fer, le gouvernement a accepté que la mairie utilise les fonds dont il exige le remboursement. La mairie continue à revendiquer l'annulation pure et simple des dettes.

Des tracts anonymes contre le régime circulent à Toamasina : les auteurs avertissent les militaires qu'ils s'en prendront à leur épouse et à leurs enfants si les forces de l'ordre s'entêtent à se ranger du côté du régime. Une menace qui laisserait supposer la préparation d'un coup d'Etat, selon l'agence *Matera*.

Marc Ravalomanana intensifie son offensive de charme en direction de l'Église catholique : « *J'ai de l'affection pour l'Église catholique. Cela ne changera jamais* », a-t-il tenu à souligner à l'occasion de l'inauguration d'une église qu'il a partiellement financée, devant 600 fidèles et en présence de Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo. Le chef de l'Etat récuse tout différend avec l'Église catholique. Il s'engage à participer au financement de la construction d'un nouveau lieu de culte. Les observateurs notent que ces largesses présidentielles s'intensifient à l'approche de la réunion exceptionnelle de la Conférence épiscopale qui doit se pencher notamment sur la situation sociale, économique et

politique du pays et tout particulièrement sur l'allongement du cycle primaire à 7ans et la malgachisation de l'enseignement primaire.

La conférence épiscopale confirme son opposition à l'application de la réforme de l'éducation. Les évêques évoquent le manque de concertation dans la conception et dans la réalisation de cette réforme soutenue par les bailleurs de fonds, ainsi que le flou qui entoure les mesures d'accompagnement de ces bouleversements. « *Les écoles catholiques continueront à appliquer l'ancien système sans pour autant faire obstacle à la réforme que l'Etat envisage d'introduire* », ont-ils déclaré. Le rejet des écoles catholiques risque de perturber le système scolaire malgache. Elles représentent en effet au moins 40% des écoles privées du pays. Ce rejet ne manquera pas d'être récupéré par l'opposition qui mène actuellement une campagne de sensibilisation contre la réforme. Des associations de parents d'élèves et d'anciens élèves d'établissements catholiques approuvent la position de l'Eglise. Le Premier ministre et le chef de l'Etat tentent d'éviter une opposition frontale avec l'Eglise catholique et celle-ci se déclare prête à au dialogue.

Des observateurs s'interrogent : les écoles catholiques et les écoles privées non confessionnelles sont majoritaires dans le pays et leur refus d'appliquer la réforme consacrerait l'éclatement du système éducatif. Deux filières parallèles se mettraient en place, ce qui ne manquerait pas de poser la question du devenir des examens officiels. Paradoxalement, les élèves du public risquent de faire les frais de cette fracture, car les employeurs risquent de donner la préférence aux élèves qui ont suivi toute leur scolarité en français, comme c'est déjà souvent le cas.

L'éditorialiste de *La Tribune* rappelle que pour bon nombre de côtiers durant la deuxième République, « *la malgachisation signifie tout simplement généralisation de la langue merina à l'ensemble du pays.* » C'est pourquoi d'ailleurs, le président de l'époque avait parmi ses irréductibles opposants de grandes figures de la périphérie. Pour eux, en sacralisant la malgachisation dans le Livre Rouge, Didier Ratsiraka ne faisant qu'entériner le fait accompli. Les opposants actuels ne disent pas autres choses quand ils lancent des avertissements au pouvoir sur les éventuelles conséquences de cette réforme chez les provinciaux qui y voient, d'après eux, « *la consécration de la suprématie de la province d'Antananarivo depuis 2002* ». Le raccourci « *malgachisation = mérinisation* » commence à gagner du terrain et les esprits.

La réforme sera appliquée dès la rentrée scolaire 2008-2009 dans 20 circonscriptions scolaires (CISCO).

Le chef de l'Etat a surpris en annonçant que les nouveaux manuels utilisés pour la réforme scolaire sont en cours d'impression à Singapour et seront transportés par l'avion présidentiel ramenant les athlètes malgaches des Jeux de Pékin. Un geste qui déçoit les éditeurs malgaches.

Marc Ravalomanana se rapproche des luthériens (FLM) avant le renouvellement de ses instances dirigeantes, en septembre : le couple présidentiel a assisté au culte annuel du Centre de Réveil à Ankaramalaza, qui a vu la consécration des 320 *mpiandry* issus des 20 synodes provinciaux. Une occasion pour le président de rappeler l'importance de la collaboration entre l'Eglise et l'Etat. Dans le cadre du renouvellement des membres du bureau central de la FLM, le sort de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Jean Lahiniriko, qui a rompu avec le régime, sera au centre de toutes les préoccupations. Le FLM semble décidé à emboîter le pas de l'église catholique dont la position s'est durcie par rapport à ses anciennes relations avec l'Etat, du temps du Cardinal Gaëtan Razafindratandra. Le renforcement de son indépendance figure au centre de ses préoccupations.

Le Grand synode de la FJKM confirme l'emprise du pouvoir sur ses instances dirigeantes élues pour 4 ans : le président de la République, qui achevait son second mandat à la vice-présidence au titre des laïcs, avait fait savoir depuis plusieurs mois qu'il ne souhaitait pas briguer un 3^{ème} mandat. Il est revenu sur sa position en se déclarant à nouveau disponible si on faisait appel à lui. Il a été réélu (en son absence en raison des voyage à l'étranger), après

des tractations de couloir avec son ancien ministre de l'Éducation nationale, évincé du gouvernement dans des conditions peu claires, Benjamin Andriamparany Radavidson, qui avait été pressenti pour lui succéder. Radavidson, actuellement émissaire du chef de l'État, a été désigné au poste de conseiller au sein du bureau central. Le président de la FJKM, le pasteur Lala Rasendrahaina, a été réélu. Marc Ravalomanana avait déclaré ne pas avoir de candidat à la présidence de la FJKM mais chacun savait que des pasteurs et/ou des laïcs sans atomes crochus avec le principal mécène de la FJKM n'avaient pas la moindre chance d'être élus président ou vice-présidents, voire même d'être candidats. Par ailleurs, deux ministres en exercice ont été élus au comité central : Ivohasina Razafimahefa, ministre de l'Économie, du commerce et de l'industrie, et Haja Nirina Razafinjatovo, ministre des Finances et du budget.

Pour *La Tribune*, avec le président de la République, deux membres du gouvernement ainsi qu'un ex- ministre qui trustent les quatre places réservées aux laïcs au sein du bureau, la tentation est grande de parler d'un Etat-FJKM, après l'Etat-TIM et l'Etat-Tiko. Un Etat « *protestant* » qui sonne comme une revanche après les chefs d'Etat catholiques successifs depuis l'indépendance.

Si le nom du 5e président de la FJKM était encore en suspens à l'ouverture du synode, celui du prochain numéro Un de la FFKM, qui fédère les Eglises protestantes et catholique, n'était pas un mystère, grâce au système de la présidence tournante qui laissera cette fois-ci le fauteuil au chef de l'Eglise catholique, Mgr Odon Razanakolona.

[L'Eglise réformée rassemble plus de 4 millions de chrétiens, en seconde position derrière l'Eglise catholique (EKAR). Les chrétiens représentent 45% de la population malgache].

L'ancien président Didier Ratsiraka en exil en France serait atteint d'une tumeur au cerveau, selon l'ex-Premier ministre et ancien maire d'Antananarivo Guy Willy Razanamasy. Ces déclarations sont mises en doute par le professeur AREMA Ange Andrianarisoa.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE

Plus de professionnalisme dans le métier de journaliste : seul le tiers des journalistes en activité ont reçu une formation professionnelle. Le ministère des Télécommunications, des postes et de la communication, en partenariat avec le système des Nations unies organise une série de formations à l'intention de 105 journalistes, axées sur deux grandes lignes : la maîtrise des thématiques fondamentales concernant les droits de l'Homme, de l'enfant et de la femme mais aussi le respect de l'éthique, de la déontologie et des techniques journalistiques.

Décès en hausse dans les prisons pour cause de malnutrition : le rapport semestriel de l'association Médicalisation et aide aux prisonniers (Médicap) affirme que les décès ont doublé dans les provinces durant les six derniers mois. Le rapport fait état de 14 morts en juin 2008 contre 7 en décembre 2007. Dans les districts concernés, le pourcentage de prisonniers malnutris est passé à plus de 15% en juin 2008 contre 13% en décembre 2007. « *Les prisonniers manquent de nourriture suite à une baisse de la ration de base qui n'atteint pas les 700 à 800g par détenu* », signale le président de Médicap. Pour les autorités, la situation est loin d'être alarmante. « *Le problème est dû à la lenteur administrative dans l'approvisionnement des maisons centrales* » affirme le directeur de l'administration pénitentiaire. Médicap a aussi déploré la cessation des activités de certaines associations caritatives qui jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire des prisonniers.

Des albinos discriminés : des pratiques discriminatoires à l'encontre d'albinos ont été dénoncées par un représentant du ministère de la Justice. Certaines croyances leur attribuent un pouvoir particulier, voire malfaisant. La conservation de leurs organes peut être une source d'enrichissement. L'éradication de tels actes figure dans les programmes du ministère

de la Justice. A noter qu'en Afrique, les albinos, considérés comme des êtres extraordinaires voire maléfiques, font souvent l'objet de sacrifices.

Défense des jumeaux : l'ONG Fiakara vient d'être fondée au sein de l'église FJKM. A l'initiative de Louise Odette Rahaingoso, cette ONG a pour objectif la défense des droits des jumeaux et en particulier, ceux de la région de Mananjary. Mathilde Rabary est présidente d'honneur de l'association. Il est reproché aux pouvoirs publics de n'avoir jamais mené d'action pérenne en la matière.

Deux millions d'enfants sont dépourvus d'acte de naissance : l'opération d'enregistrement rétroactif de naissance (EKA) fait face à un grand défi. Des financements complémentaires sont nécessaires pour pouvoir atteindre l'objectif de résorption de cette situation d'ici 2011. Depuis le lancement de ce projet en 2004, 200.000 sur les 400.000 enfants sans état civil recensés ont pu récupérer leur acte de naissance. L'UNICEF apporte son concours, en liaison avec les ministères de la Justice et de l'Intérieur. L'absence de déclaration des naissances est aussi fréquente en zone urbaine qu'en zone rurale.

Travail des enfants : les inspecteurs du travail s'impliquent. 70 fonctionnaires ont été réunis pour renforcer leurs compétences en matière de lutte contre le travail des enfants. «L'objectif est d'informer les inspecteurs du travail sur la procédure relative à l'application des mesures répressives en matière de lutte contre le travail des enfants dans le secteur informel et la technique des inspections des enfants travailleurs», a expliqué le directeur du travail et de la promotion des droits fondamentaux.

Lancement de la 2^{ème} campagne « carton rouge » : les jeunes filles disent non au harcèlement. Elle devrait toucher un million de jeunes filles en leur apprenant à dire non à toute situation de harcèlement. Pour cela, un simple carton rouge qui siffle le hors-jeu. Un moyen qui a prouvé son efficacité à Madagascar où les situations de harcèlement sont monnaie courante.

Projet Aro : lutter contre la violence envers les femmes. Ce projet est réalisé en collaboration avec l'ONG SOS aux victimes du non droit (Svnd), grâce à l'appui financier du Catholique relief service (Crs) et de l'United nation development for women (Unifem). Il concerne les 22 régions et se déroule en deux phases. En premier lieu, mise en place d'un réseau composé des chefs *fokontany*, des membres d'ONG et d'associations ainsi que le renforcement de leurs capacités. La seconde phase d'une durée d'un an, sera axée sur la sensibilisation des femmes ciblées par les membres du réseau. Le projet vise à développer un mécanisme selon lequel la société civile surveille les tendances, veille à l'application des lois et prépare les plans d'action contre la violence sexuelle en particulier.

Le Collectif des Organisations des personnes handicapées (Coph) se préoccupe de la ratification de la Convention Internationale sur les Droits des Personnes handicapées : il a reçu pour ce faire l'appui de la coopération française, dans le cadre du programme « *Fond Social de Développement* ». Il fait pression sur le gouvernement pour qu'il procède à la ratification de cette Convention. Le Collectif regroupe près de 140 associations.

Ministère de la Justice : une nomination très attendue, celle du directeur de la promotion de l'intégrité (DPI). Cette nomination devrait permettre de traquer la corruption, le trafic d'influence et de lutter contre le corporatisme dans le système judiciaire. La DPI est une direction nouvellement créée au sein du ministère. Elle devra répondre à l'une des principales missions assignées à Bakolalao Ramanandraibe, qui est de restaurer la confiance du public en la Justice.

Ministère de l'Éducation : près de 10 000 fonctionnaires en suspens. Le ministère fait le grand ménage en révisant les bases de données du personnel. 10 000 fonctionnaires sont

recensés comme étant irréguliers. Une opération de recoupement a été organisée avec les ministères de la Fonction publique et des Finances pour identifier les fonctionnaires en activité et les « fantômes ». La date butoir, fixée initialement à fin 2007, a été reportée. Seuls 2 000 fonctionnaires se sont manifestés pour régulariser leur situation. Pour les autres, la DRH du MENRS va prendre une décision à l'issue d'un conseil de discipline spécial.

Les trafics de bois précieux destinés à l'exportation sont en recrudescence : de nouveau conteneurs ont été saisis à Toliara, Un opérateur chinois devrait voir son agrément annulé. Le procès d'un homme d'affaire indien récidiviste est annoncé pour septembre. L'exportation des bois précieux non travaillés reste interdite.

RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE

Le chargé d'Affaires des Etats-Unis estime que Marc Ravalomanana devrait vendre ou céder la gestion de Tiko à un opérateur privé. Le chef de l'Etat avait annoncé dès le départ et par respect pour la Constitution, qu'il se déchargerait de toute implication dans les affaires du parti, le TIM, ainsi que dans les sociétés qu'il avait fondées avant son accession au pouvoir. Georges Sibley s'est risqué à cette remarque alors qu'il est en instance de départ de la Grande Ile.

La Fondation Ravalomanana, prend en charge 26 étudiants pour un cursus universitaire à l'université chrétienne de Lipscomb (Tennessee). Ces 26 étudiant boursiers, issus de 11 régions de l'île, sévèrement sélectionnés par l'Université, «seront appelés à participer activement au développement de Madagascar au terme de leurs études». Une seconde vague de 25 étudiants issue des autres régions est annoncée. Le chef de l'Etat a déclaré que ce fonds, créé dans le Tennessee, est financé par ses amis américains. Il n'a pas précisé si cette Fondation est différente du fameux FAP ou Fonds d'Appui au Président administré par Bryan Donaldson, ancien ambassadeur de Grande Bretagne à Madagascar.

Madagascar reçoit pour 6 millions de dollars de manuels scolaires de l'Eglise adventiste : ce don provient de l'ADRA (Adventist development and Relief Agence), dans un partenariat avec Brother's and Brother. Le ministère de l'Éducation nationale aura à charge de distribuer les quelque 400.000 ouvrages en anglais aux établissements dans le besoin, avec l'appui de l'USAid. Mais cette généreuse distribution soulève des problèmes liés à l'usage des livres, et à une nécessaire formation des enseignants du primaire, qui, dans le cadre de la réforme de l'enseignement, doivent également initier les élèves à l'anglais, 3^{ème} langue officielle du pays depuis la réforme constitutionnelle.

L'Usaid alloue millions de dollars pour la santé. L'Agence vient d'allouer ce crédit au projet SantéNet II et au Programme de marketing social pour les produits et service de santé maternelle et infantile et santé de la reproduction. Ces deux projets, qui représentent un volet important de la quatrième phase de l'aide de l'Usaid au secteur santé malgache, dureront jusqu'en 2013 et contribueront directement aux objectifs de développement du gouvernement.

Interventions post-cycloniques en matière de santé, avec l'appui du Service d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO) : 45 000 femmes enceintes et enfants des régions les plus exposées bénéficient d'actions d'envergure visant à les prémunir des risques d'épidémie de paludisme, d'infections respiratoires et de diarrhée. L'UNICEF apporte également son concours.

Madagascar demande l'aide technique de l'Inde pour améliorer sa gestion topographique et accélérer la sécurisation foncière : la réforme foncière est l'une des priorités du gouvernement pour relancer le développement. L'Inde pourrait fournir des experts et des logiciels. L'objectif est de permettre la délivrance des titres fonciers dans un délai de 3 jours.

Le Premier ministre a déploré qu'« à chaque application d'un programme de développement, il y a toujours des problèmes de conflits fonciers qui surgissent de nulle part. Le problème se situe au niveau de la base, au service des domaines », selon le Premier Ministre.

Toujours dans le domaine technologique, l'Inde devrait également apporter sa contribution à la place du réseau intranet reliant les ministères, la primature et la présidence en vue de renforcer la coordination entre ces institutions et d'assurer la bonne gouvernance. Les jumelages entre les universités et les hôpitaux des deux pays sont en outre au menu des pourparlers.

Le gouvernement indien accorde un prêt de 25 millions de dollars au secteur agricole : une partie de cette somme, 10 millions de dollars, sera affectée à l'amélioration de la production rizicole. Cette ligne de crédit à taux concessionnel de 1,7% est à rembourser sur une période de 20 ans, dont 5 ans de moratoire. Les 15 millions restants serviront à financer l'achat d'engrais. La mécanisation agricole et l'agroalimentaire constituent les secteurs auxquels l'Inde voudrait également apporter son appui. L'ambassadeur indien considère que Madagascar doit être capable d'exporter du riz si les 8 millions d'hectares encore cultivables sont correctement exploités.

Madagascar officiellement dans la Zone de Libre Echange de la SADC : la signature officielle a eu lieu lors du 28ème sommet des Chefs d'Etat qui s'est tenu à Johannesburg. 11 Etats membres sur 14, dont Madagascar, ont rempli leur obligation en termes de réduction tarifaire, soit 85% en franchise de droits de douane. Les 15% restants seront progressivement exonérés pour atteindre le taux zéro d'ici 2012. Mais certains observateurs doutent que les industriels malgaches puissent faire face à l'ouverture à la concurrence, *La Gazette* allant jusqu'à affirmer que seul le groupe Tiko, propriété du président de la République, est en ordre de bataille. La SADC représente un potentiel de 250 millions de consommateurs. Les échanges avec les pays de l'Afrique australe ne dépassent pas encore 10% des échanges globaux. Plusieurs raisons expliquent cette faiblesse, en premier lieu la barrière linguistique. Le transport intra- SADC reste encore très onéreux. A l'intérieur de la SADC il existe déjà une Union douanière (SACU) qui rassemble l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Namibie, le Swaziland et le Botswana. La forte domination de l'Afrique du Sud et l'hétérogénéité des membres sont sources de difficultés et de risques. Enfin, la triple appartenance de Madagascar à la SADC, au COMESA et à la COI pourrait générer des situations de conflit. Madagascar en tant que membre de la SADC, débourse 500 millions de dollars par an, à titre de participation.

Difficile préparation de la signature des APE avec l'UE : le groupe AFOA (Afrique orientale et australe), sous-ensemble du groupe ACP (Afrique Caraïbes Pacifique), s'est réuni à Antananarivo, sans parvenir à trouver un consensus. L'UE exige la signature des APE avant le fin de l'année mais le groupe AFOA dont fait partie la Grande Ile tergiverse en raison d'intérêts divergents. Cette signature imposera aux pays ACP d'ouvrir leurs marchés aux produits européens dans le cadre du libre échange. Jusqu'à présent, les pays ACP bénéficiaient d'un accès au marché européen plus favorable que les autres pays en développement, sans obligation de contrepartie (non réciprocité). Or, les Accords de Cotonou, ancêtre des APE, notamment pour être conformes avec les règles de l'OMC, conduisent à la création de zones de libre-échange (APE) entre l'UE et les régions ACP. Cependant, malgré les risques, Madagascar ne peut pas tourner le dos à l'UE qui est le second bailleur de fonds de la Grande Ile après la Banque mondiale. De plus, l'Europe est le principal partenaire commercial de Madagascar, tant à l'importation qu'à l'exportation, même si son importance diminue au profit de l'Asie. Une nouvelle réunion est prévue en septembre.

ECONOMIE

Gestion de l'eau

La BAD a confirmé que Madagascar serait l'un des 12 pays africains dont le programme d'amélioration de la gestion de l'eau serait soutenu. Un crédit de 97 millions de dollars a été accordé, avec pour objectif d'assurer à 7,6 millions de personnes l'accès à l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales et urbaines. Un programme de réalisation de 1 250 forages sera mis sur pied. Ces travaux, qui vont desservir 1 500 000 de personnes, seront terminés fin 2009.

Le président de la République est à la recherche d'un financement de l'UNICEF permettant de quadrupler le nombre de points d'eau dans le pays. Suite à une récente visite présidentielle à Tripoli, la Libye pourrait aussi apporter un concours financier.

Un ministère de l'eau a été créé récemment, avec pour objectif une gestion intégrée de l'eau (eau potable, eaux usées, assainissement, irrigation agricole). 71% des Malgaches n'ont pas accès à l'eau potable et 78 % ne sont pas dotés d'infrastructures d'assainissement. Ces carences sont à l'origine de 70 % des maladies les plus courantes.

Aquamar, une entreprise canadienne, va prendre en charge l'approvisionnement et la gestion de l'eau sur la Grande Ile. La société publique Jirama qui gère l'eau et l'électricité sera divisée pour ce faire en deux entités. La décision a été prise suite au voyage de Marc Ravalomanana à Stockholm, où il a assisté à la Semaine Mondiale de l'Eau.

Jirama : des changements sont attendus au niveau de sa direction, afin de renforcer son processus de redressement. Dans le cadre du mémorandum de politique économique et financière 2008 adressée au FMI, le gouvernement s'est engagé à lancer en septembre 2008 un appel d'offre international pour un nouveau contrat de gestion qui devrait être effectif en avril 2009. Pour le moment, avec une qualité de service extrêmement médiocre, et avec des tarifs excessivement élevés, la Jirama est encore très loin de satisfaire les usagers. Les opérateurs économiques considèrent ces tarifs comme l'un des facteurs de blocage qui les empêchent d'être compétitifs par rapport aux entreprises des Etats membres de la Zone de Libre Echange, Maurice et Afrique du Sud notamment. Mais en vertu d'un engagement pris envers le FMI, de fortes hausses de tarifs sont encore au programme, « afin d'aligner les tarifs avec le niveau des coûts » et pour dégager des marges d'autofinancement. Le plan de redressement de la Jirama coûte encore très cher à l'Etat. En fin de compte, du moins dans les années qui viennent, au lieu de participer à la relance de l'économie, la Jirama va encore constituer un facteur de blocage, notamment pour le développement industriel et la compétitivité du pays.

L'Eglise catholique investit dans les énergies renouvelables : déjà active dans les médias, après la création de Radio Don Bosco par les salésiens dans les années 90, *la L.O.I.* révèle que l'EKKAR étend ses activités dans le secteur hydroélectrique. Elle a créé la société ERMA SARL, qui se veut à but non lucratif mais va réaliser des aménagements hydroélectriques dans le Sud pour produire et commercialiser de l'électricité. Un prêtre italien, basé à Madagascar, ancien gestionnaire d'une ferme d'élevage productrice de fromages et appartenant à l'EKKAR, est co-gérant aux côtés d'un industriel italien. Le barrage en projet est partiellement financé par l'UE. Le démarrage des travaux a pris du retard en raison d'un désaccord avec le ministère des finances sur l'exonération de la TVA des biens d'équipement importés.

L'interdiction d'exporter les pierres brutes se heurte au mécontentement des opérateurs miniers. Cette interdiction, qui s'applique depuis plusieurs mois, est source « d'une perte de plusieurs dizaines de millions de dollars par an de devises issues d'exportation légale pour Madagascar », estiment-ils. Sur le terrain, de nombreux opérateurs thaïlandais et sri lankais ont déjà plié bagages et le cours de pierres précieuses s'effondre. « Les opérateurs légaux sont obligés de cesser leurs activités et de partir, pour laisser la place aux intermédiaires illégaux » affirment les professionnels, pour qui le règne des illégaux porte atteinte à la réputation de Madagascar.

Transparence dans l'industrie extractive : Madagascar a 2 ans pour adhérer pleinement à l'EITI. La cellule exécutive de l'EITI à Madagascar travaille avec le CSI et l'Observatoire national de l'intégrité (ONI). L'objectif est de rendre transparentes les recettes versées par

l'industrie extractive (pétrole, gaz et mines) et leur utilisation au niveau de l'Etat central et des collectivités décentralisées. 5 grands opérateurs miniers dans 5 régions différentes ont déjà adhéré à l'EITI : Sherrit dans l'Atsinanana, QMM dans l'Anosy, Madagascar Oil dans le Melaky, Exxon Mobil dans l'Atsimo Andrefana et Kraoma dans le Bestiboka. « *Nous entrons actuellement dans l'ère de l'industrie extractive et la transparence et la confiance sont les meilleurs outils pour éviter les problèmes et les conflits comme dans certains pays d'Afrique* », a expliqué le secrétaire de l'EITI.

Permis d'exploitation minière : le BCMM (Bureau des cadastres Miniers de Madagascar) accusé de favoritisme au profit des chinois. Les petits exploitants se plaignent des faveurs qui seraient accordées aux exploitants chinois qui obtiennent en quelques jours des permis qu'ils ne parviennent pas à obtenir pour eux-mêmes depuis plusieurs années. Pour *La Tribune*, ce traitement de faveur ne peut s'expliquer que par deux hypothèses : soit la corruption règne au sein du BCMM, soit c'est le prix de la coopération "gagnant-gagnant" qui s'amplifie actuellement avec la Chine. Les liens avec la Chine pourraient encore s'intensifier après la distinction accordée au président Ravalomanana : à l'occasion de son déplacement pour la cérémonie d'ouverture des JO, il s'est vu décerner le titre de professeur Honoris causa par l'Université de Beijing. Selon *L'Express*, l'une des contreparties politiques attendues par la Chine concerne le soutien des pays africains et de Madagascar dans les dossiers du Tibet et de Taiwan.

Le taux d'insécurité alimentaire « saisonnière » au niveau national s'élève à 63% : l'insécurité survient surtout pendant la période de soudure, de novembre à avril. Elle dure ainsi près de six mois. Le riz, aliment de base, et les autres produits de consommation, sont disponibles en quantité suffisante sur les étals, il n'y a pas pénurie, mais la population n'a pas les moyens de s'en acquérir suffisamment pour couvrir ses besoins.

Le riz indien arrive : 25 000 tonnes de riz en provenance de l'Inde ont été débarquées à Toamasina. Ce lot fait partie des 50 000 tonnes d'exportation exceptionnelle accordée par ce pays en avril, après une difficile négociation entre les gouvernements malgache et indien. Cette 1ère cargaison a été acquise à un prix de 450 dollars la tonne alors que le cours mondial était à plus de 800 dollars. Une autre cargaison de 25 000 tonnes est attendue dans un mois. Rappelons que dans le contexte de pénurie alimentaire mondiale, l'Inde a décidé de surseoir à ses exportations de riz. L'Etat est en pleine négociation avec le gouvernement indien pour l'importation d'une autre quantité de 50 000 tonnes de riz pour faire face à la période de soudure. Elément positif : la récolte nationale a connu une hausse pour cette campagne et on attend beaucoup des nouvelles cultures de contre-saison sur plus de 70 000 ha.

L'observatoire du riz annonce une précoce et longue période de soudure : le prix atteindra le niveau de la période de soudure presque deux mois plus tôt qu'à l'habitude. Un phénomène lié à la crise alimentaire mondiale. Pour l'instant, le risque de pénurie est encore minime et la situation n'est pas comparable à celle des années 2004 et 2005, en particulier grâce aux impacts positifs de l'anticipation du gouvernement qui a su négocier l'importation de riz indien. Côté prix, la situation est encore maîtrisée, même si les cours ont commencé précocement leur ascension. L'efficacité de la distribution de ce riz importé sera déterminante.

Banque mondiale : un don de 10 millions de dollars pour prévenir la crise alimentaire. Cette enveloppe est destinée à soutenir les efforts de Madagascar pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché international. Il s'agit notamment de financer des mesures préventives visant à atténuer les impacts de la hausse des cours mondiaux du riz sur la population.

Madagascar figure à la 33e place en terme de niveau de vie sur les 48 pays africains enquêtés par le Programme de Comparaison Internationale (PCI) : ce programme, initié

par les Nations Unies, couvre actuellement 140 pays dont 48 pays africains. Il a pour but d'effectuer des comparaisons mondiales sur le niveau de vie de chaque pays en utilisant des outils comme la « *Parité de Pouvoir d'Achat* ». Les résultats sont basés sur une enquête portant sur les prix de quelques 700 produits similaires ou comparables entre 2005 à 2008. Cette étude servira d'outil pour les entreprises visant à déterminer leur compétitivité face à leurs concurrentes, notamment au sein de la zone de libre échange de la SADC.

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Le Quotidien, La Gazette, La Vérité, Matera, La Lettre de l'Océan Indien (L.O.I), Jeune Afrique, XINHUA.

Taux de change : au 30/08/2008, 1euro 2385 Ariary (cours pondéré)